



Compte rendu du conseil d'école du 24 mars 2015

Présents :

Parents élus : Mmes Odon-Vigne, Dias, Koch, Juppet, Mailler.

Mairie : Mmes Manouvrier, Jeanblanc, Mailler, Brissaud, Vidon.

Enseignants : Mmes Dias, Charles, Ruby, Bernard, Belcastro, Leleu

Excusé : M. Faure, Inspecteur de l'Education Nationale qui vous transmet ses salutations.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, la réunion du conseil d'école commence.

∨ **Rentrée 2015 :**

Prévision d'effectifs : 141 enfants. 17 PS, 18 MS, 15 GS, 17 CP, 23 CE1, 24 CE2, 11 CM1, 16 CM2
1 ou 2 familles sont susceptibles de partir. Il faut informer l'école le plus rapidement possible d'éventuels départs ou arrivées.

☐ **Inscriptions :**

- en mairie : se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie remet aux familles un certificat d'inscription scolaire.

- à l'école : se munir du carnet de santé et du certificat d'inscription.

∨ **Organisation de l'école**

RASED : réseau d'aide, Antenne de Montalieu

M. BEL (maître E) intervient auprès de petits groupes d'enfants de CE1 et de CM1, CM2 tous les lundis et vendredis après-midi depuis le 5 janvier et ce jusqu'au 10 avril. Il accompagne les enfants dans leurs apprentissages.

CE1 : travail axé sur la lecture-compréhension et la phonologie

CM1, CM2 : travail axé sur le développement des stratégies de lecture pour comprendre plus efficacement

Les enfants utilisent les outils numériques : renforcement des sons grâce à l'utilisation d'une tablette numérique, travail de compréhension avec des logiciels et création de livres numériques.

Mme RAVET (psychologue scolaire) est intervenue en observation auprès de quelques enfants après sollicitations des enseignantes, en bilan sur la demande des enseignantes et des parents et en suivi d'enfants.

Visite de l'infirmière scolaire (12-15/12/2014) pour les CM2, (24/02/2015 et 03/03/2015) pour les Grandes Sections.

Les Petites Sections auront peut-être un bilan organisé par les services de la PMI en mai-juin. Si ce n'est pas le cas, faute de temps (car il y a eu une restructuration des zones et des services), la PMI (Protection Maternelle et Infantile) organisera le bilan en septembre pour les Moyennes Sections.

∨ **Projets**

Les 2 classes de maternelle ont bénéficié d'une intervention musique le 5 février (par le biais de la communauté de communes du pays des couleurs)

- Les CP, CE1 et CE2/CM1 ont participé à des ateliers sur la préhistoire le 10 et 12 mars. La séance des CP et des CE1 portait sur la peinture rupestre, et celle des CE2/CM1 sur la peinture rupestre, la taille du silex, la chasse et la vie à l'époque de la préhistoire. (financés par le Sou des Ecoles).
- La classe de CM1/CM2 participera à des ateliers d'éthnologie les 26 – 27 – 28 - 29 mai, le matin. Ils étudieront la différence de point de vue par rapport à la perception de la nature, à travers le temps et dans le monde (un échange est prévu avec les « anciens » de Courtenay) en lien avec l'écrit, l'éducation civique et morale (financés par le Sou des Ecoles).
- CP, CE1, CE2/CM1, CM1/CM2 : découverte d'un genre musical (la comédie musicale). Les séances ont lieu tous les jeudis après-midi depuis le 5 mars. Le projet sera finalisé par une représentation auprès des familles le jour de la fête de l'école, samedi 13 juin. (Par le biais de la communauté de Communes du pays des couleurs)
- Piscine : Les enfants des classes de CP et de CE1 se rendent à la piscine de Saint Vulbas tous les mardis matins (du 17/03 au 02/06/2015). Financement Sou des Ecoles + Mairie.
- Piscine : Les élèves du cycle 3 (CE2/CM1 et CM1/CM2) se rendront à la piscine de Montalieu en mai/juin. Financement Communauté de Communes et Sou des Ecoles
- CM1/CM2 : dans le cadre de la liaison école-collège, une visite au collège est prévue ainsi que des échanges avec une classe de 6ème. Le projet est en cours et la rencontre devrait avoir lieu au mois de juin.

- Une visite à la ferme est prévue pour les maternelles jeudi 21 mai toute la journée à LHUIS, « La chevrerie du Naray ». (financée par le Sou des Ecoles)
- CP et CE1 : découverte du patrimoine à St Chef + Les CP : gravure . Les CE1 : calligraphie (financé par le Sou des Ecoles)

Tous ces projets organisés rentrent dans le cadre de notre projet d'école présenté lors du dernier conseil d'école.

Y **Echanges sur les rythmes scolaires**

A ce jour, aucune enquête n'a été réalisée auprès des parents d'élèves.

Elle le sera probablement au mois de juin pour connaître, grâce au retour des familles, le vécu des enfants sur la semaine de 4 jours 1/2 sur une année scolaire.

Y **Coopérative et Sou des Ecoles**

Actions COOP : cotisations : 632 Euros

photos de classe : 876 Euros

vente de sacs de courses en cours.

Achat de matériel pour des ateliers d'électricité, d'une plastifieuse, de goûters.

Actions Sou des Ecoles : Repas, vente de plats à emporter, sapins, chocolats, loto. Vide grenier, vente de plants et kermesse à venir.

Il finance tous nos projets en partenariat avec la Mairie.

Y **Bilan des points soulevés au dernier conseil d'école**

Pérennité de la garderie le mercredi à 11h30 ? Aucune décision n'a été prise pour la rentrée 2015.

Au moment de la rédaction du compte -rendu, la Mairie m'informe de la suppression de la garderie le mercredi à 11h30 faute d'enfants.

Y **Questions diverses**

Les familles évoquent le problème récurrent des poux.

Réponse de l'école : A chaque fois que les familles informent l'école de la présence de poux, celle-ci fait circuler un mot demandant aux familles de vérifier la tête de leurs enfants et si présence de poux ou lentes de traiter.

Les mots distribués aux familles sont de plus en plus précis quant à la conduite à tenir afin d'obtenir un traitement efficace. Il appartient aux familles de faire les soins nécessaires. L'école comprend le désespoir des parents face aux épidémies et a fait circuler des mots pour éviter au maximum la contagion. Mais notre champ d'actions est limité à l'information.

Les familles se plaignent de la mauvaise qualité des repas.

Réponse de la Mairie : Mme Manouvrier a rencontré le prestataire. Il lui a été demandé davantage de légumes verts. Des efforts ont été faits de sa part.

La Mairie est vigilante et rediscutera avec le prestataire si besoin.

Beaucoup de vent dans la cour des maternelles.

Réponse : Il semble difficile de protéger les enfants du vent de Courtenay. Par ailleurs, cette particularité a inspiré les enfants puisque ce sont eux-mêmes qui ont baptisé l'école « La Rose Des Vents ».

Les TAP : les familles remercie la mairie car elles sont en grande majorité satisfaites des activités proposées.

Les TAP seront-ils maintenus l'an prochain ? oui

Seront-ils aux mêmes horaires ? oui

Seront-ils toujours gratuits ? La commission budget se réunit prochainement. La décision sera prise ce jour.

Quelles seront les activités proposées ? Cela dépendra des intervenants.

Demande de la part des familles d'un petit compte-rendu des activités pratiquées depuis le début de l'année.

La plupart des enfants rentrent chez eux avec leur composition.

Le jour de la fête de l'école (le 13 juin) seront exposées les activités réalisées.

Date du prochain conseil d'école :

- Jeudi 18 juin 2015 à 18 heures

Diffusion des comptes rendus : Le compte-rendu de la réunion du conseil d'école sera affiché à l'école et mis en ligne sur le site de la commune (<http://www.courtenay38.fr/>). Les familles qui souhaitent un compte-rendu sur papier doivent en faire la demande.

